

Lettre de Mgr Aillet à tous les prêtres, diacres, consacrés, séminaristes et fidèles laïcs du diocèse: « N'ayez pas peur »

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Église en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 16 mars 2020

Message de Monseigneur **Marc Aillet** du 16 mars 2020

Chers frères et sœurs,

Vous aurez compris, à l'écoute des déclarations répétées et toujours plus graves du Premier ministre, que nous sommes invités à prendre très au sérieux cette épidémie COVID-19, tant ce virus peut être dangereux, en particulier pour les personnes à risque et plus âgées, et tant il se diffuse à la vitesse grand V. Face à un tel risque de contagion, on peut comprendre l'inquiétude du Gouvernement français, à l'instar de ses homologues italien et espagnol, nos installations sanitaires risquant de ne pas pouvoir faire face à l'augmentation annoncée des cas, et même des cas graves qui nécessiteront une hospitalisation, voire une réanimation.

I. DES MESURES À PRENDRE TRÈS AU SÉRIEUX

Participer à un effort de solidarité nationale

Nous ne pouvons donc pas ne pas participer à l'effort de solidarité nationale qui nous est demandé par les autorités légitimes de notre pays et imposé par les circonstances. Il s'agit non pas d'abord de sauver sa peau, mais de protéger nos concitoyens, à commencer par les plus fragiles et les plus vulnérables. C'est un acte de salut public et de charité chrétienne élémentaire. On comprend en effet, d'après toutes les études scientifiques sérieuses et d'après l'expérience des pays qui sont passés par là, comme la Chine ou l'Italie, voire de ceux qui ont su anticiper l'explosion contagieuse en tirant les leçons de l'expérience déjà vécue avec le SRAS, comme le Japon ou la Corée du Sud, qu'il n'y a guère, à vues humaines, que la « distanciation sociale » qui puisse limiter la propagation, sans compter les gestes-barrières d'hygiène élémentaire qui ont été abondamment rappelés, ces derniers jours.

Non seulement il faut garder une distance de sécurité dans les contacts interpersonnels d'un mètre, mais il est impératif de limiter les contacts non indispensables. C'est la raison pour laquelle le Premier Ministre a déclaré la fermeture de tous les établissements publics « non indispensables à la vie de la Nation » : les écoles, collèges, lycées, universités ; mais aussi les salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple, centres commerciaux, restaurants et débits de boisson, bibliothèques et centres de documentation, salles d'expositions, établissements sportifs couverts, musées. Un arrêté du Ministère des solidarités et de la santé publique, en date du 14 mars, a été publié en ce sens. Dans les prochaines heures, nous serons même sans doute tenus au confinement.

Comme le Premier Ministre l'a précisé : « les lieux de culte resteront ouverts, mais les rassemblements et cérémonies devront être reportés ».

C'est la raison pour laquelle, dès samedi soir, j'ai adressé un message à tous les prêtres, mis en ligne sur le site diocésain, pour demander l'annulation des messes dominicales de ce troisième dimanche de Carême. J'ai conscience du sacrifice ainsi demandé, mais je ne doute pas de votre discipline et de votre compréhension.

Des dispositions exigeantes

Après concertation avec le Secrétariat général de la Conférence des Evêques de France, en lien étroit avec son Président, et après avoir consulté le Conseil épiscopal, je prends donc les dispositions suivantes :

1. Jusqu'à nouvel ordre, toutes les messes publiques, en semaine comme les dimanches et fêtes, sont annulées.
2. Toutes les célébrations de baptêmes, de confirmations et de mariages, d'institutions et d'ordinations, seront reportées.
3. Pour les funérailles, je demande aux curés de reporter les messes d'obsèques après la

crise, et de proposer, pour accompagner le défunt, une prière d'absoute au cimetière, avec si possible la présence d'un prêtre ou d'un diacre ou à défaut d'un laïc formé. Insister pour que les assemblées soient réduites au strict minimum, à savoir la famille et assimilés.

4. Les communautés religieuses, les Séminaires diocésains, dans la mesure où les contacts avec l'extérieur peuvent être limités et où la présence d'un prêtre est possible, pourront continuer à avoir la messe quotidienne, à condition que la célébration soit fermée au public et que les gestes-barrière soient respectés. Ils auront conscience de représenter le plus dignement possible les fidèles privés en ce temps de l'Eucharistie.

5. Les prêtres célébreront chaque jour le sacrifice eucharistique privatim au nom de tous leurs fidèles, aux intentions demandées, et auront soin de célébrer une fois par semaine la Messe « Pour toute détresse » (Voir Missel Romain, « Pour intentions et circonstances diverses »), afin de demander au Seigneur l'éradication prochaine de cette épidémie. Les fidèles auront à cœur de s'unir au Sacrifice de la Messe, à l'aide de leur missel et/ou des moyens audio-visuels mis à leur disposition, en faisant un acte de communion spirituelle. Ils pourront ajouter la belle antienne mariale Sub tuum pour demander quotidiennement à la Vierge Marie une protection spéciale dans le péril actuel.

6. Les temps communautaires de prière, de rencontre ou de catéchèse d'adultes seront supprimés.

7. Les églises paroissiales demeureront ouvertes pour la prière personnelle, dans les heures qui seront consenties par les autorités civiles, si confinement il y a. On favorisera la possibilité pour les fidèles qui fréquenteront nos églises, de prier devant le Saint-Sacrement, de réciter le chapelet, d'accomplir un chemin de croix, en leur fournissant des supports pour la prière individuelle.

8. Je propose que chaque vendredi de Carême, à compter du 20 mars, soit consacré à une journée de jeûne et de prière pour implorer le secours du Seigneur

9. Tous les rassemblements diocésains (enfants, jeunes, fiancés etc.) sont annulés, les réunions de catéchèse et d'aumônerie, suspendues.

10. Les célébrations communautaires dans les EPHAD ou maisons de retraite, dans les Maisons d'Arrêt ou centres hospitaliers seront suspendues.

11. Pour le sacrement de l'onction des malades et la visite des mourants, les prêtres en discernent l'opportunité, toujours en lien avec le personnel soignant. A l'hôpital, il faudra toujours avertir au préalable les responsables d'aumônerie : à Bayonne, sœur Solange : 0650308954 ; à Pau, l'abbé Jean-Marie Hiquet : 0683558063.

12. La Maison diocésaine, le Centre diocésain du Béarn (CDB), la Bibliothèque diocésaine de Bayonne, la Bibliothèque de Culture religieuse de Pau, les librairies diocésaines seront fermés au public

13. Je demande en outre aux curés de rester en lien avec les paroissiens, en particulier à travers les sites paroissiaux ou les réseaux sociaux (et/ou leurs permanences dans les églises et les presbytères, en cas de nécessité et sans risque pour leur santé). Prêtres et fidèles n'oublieront pas les personnes âgées et isolées, invitées plus que d'autres à rester chez elles : s'il n'est pas conseillé de les visiter en ce moment, il convient d'organiser un service téléphonique pour leur apporter, par un autre mode de présence, soutien et réconfort.

II. RECOURIR AUX MOYENS SPIRITUELS DE LA PRIÈRE ET DE LA PÉNITENCE

Donner du sens à ces contraintes

Pour nous tous, en ce temps de Carême pas comme les autres, c'est une invitation à une vraie conversion dans nos modes de vie. Nous sommes appelés à une plus grande sobriété dans les moyens, les déplacements, les rythmes qui empoisonnent souvent nos existences et qui nous exposent parfois à l'insouciance, à l'étourdissement et à l'extériorité superficielle. Le ralentissement de la vie sociale, voire professionnelle, avec ses multiples relations interpersonnelles, est une invitation pressante à redécouvrir une vie plus sédentaire et domestique, en se recentrant sur les relations familiales. Pour les Catholiques que nous sommes, c'est l'occasion d'approfondir la vie intérieure. Si les églises restent ouvertes pour la prière personnelle, il serait opportun de mettre en place à la maison une liturgie domestique : partage de la Parole de Dieu, participation à l'Eucharistie à travers la TV, la radio, l'internet, les réseaux sociaux, avec communion spirituelle (nous ferons des propositions en ce sens sur le site diocésain), chapelet en famille...

La privation de l'Eucharistie, source et sommet de la vie chrétienne, pourra être l'occasion, en ce temps de jeûne, de redécouvrir son importance dans notre vie et sa signification profonde. Avant d'être un remède, elle est un moyen institué par le Seigneur pour nous unir à son Sacrifice rédempteur, c'est-à-dire à son offrande d'amour pour le Salut de tous les hommes. Elle est donc un moyen privilégié pour nous offrir avec lui, par lui et en lui, d'unir à son offrande notre vie, avec ses joies et ses épreuves. Nous le ferons de manière plus intérieure : c'est le sens de la communion spirituelle que je vous indiquais précédemment.

C'est aussi une épreuve que le Seigneur permet dans sa Providence pour nous rappeler combien nous sommes petits et vulnérables et que Dieu seul est le Maître du monde et de l'histoire. S'il faut se réjouir des progrès de la science et de la technique, en particulier en termes de recherche médicale et de soins, cette épidémie vient nous rappeler que nous ne pouvons pas nous fier qu'à la science. Comme l'affirme Jésus : « Sans moi, vous ne pouvez rien faire » (Jn 15, 5). Certes nous croyons en la juste autonomie des réalités terrestres : « Mais si par autonomie du temporel, on veut dire que les choses créées ne dépendent pas de Dieu et que l'homme peut en disposer sans référence au Créateur, la fausseté de tels propos ne peut échapper à quiconque reconnaît Dieu. En effet, la créature sans Créateur s'évanouit » (*Gaudium et Spes* n. 36).

Et si cette épidémie, qui vient paralyser toute l'activité humaine, au moment où l'homme s'érige un peu hâtivement en Maître de l'univers, pouvait aider nos contemporains à se tourner vers Dieu ou à revenir vers lui, à commencer par nous, chrétiens, qui sommes parfois

contaminés par le virus de la sécularisation ?

Confiance dans le Seigneur et offrande de soi

Comme le dit le prophète Jérémie : « Béni soit l'homme qui met sa foi dans le Seigneur, dont le Seigneur est la confiance » (Jr 17, 7). Si nous devons faire tout ce qui est en notre possible pour lutter contre ce fléau – et nous devons être reconnaissants envers les personnels de santé qui œuvrent avec dévouement, parfois jusqu'à l'héroïsme, voire l'épuisement, au service des malades –, il nous faut nous tourner vers le Seigneur et le supplier avec foi d'épargner son peuple.

Devant la peine de la maladie et de la mort, qui sont les conséquences du péché des origines, le Seigneur dans sa grande miséricorde a envoyé son Fils, « non pas pour juger le monde, mais pour que par lui, le monde soit sauvé » (Jn 3, 17). Dans le Mystère de sa Passion et de sa mort sur la Croix, il a pris sur lui toute la peine due aux péchés des hommes : « En fait, c'étaient nos souffrances qu'il portait, nos douleurs dont il était chargé [...] par ses blessures, nous sommes guéris » (Is 53, 4-5). Si nous sommes les premiers bénéficiaires de son Sacrifice rédempteur, nous sommes appelés à porter cette peine dans notre chair en union avec lui pour le Salut de nos frères. Cela peut aussi donner une signification profonde à ce que nous sommes appelés à vivre.

Il est très important que nous soyons exemplaires, sans doute dans l'application des précautions sanitaires qui nous sont demandées et qui peuvent encore sauver beaucoup de vies, mais surtout dans la confiance que nous mettrons dans le Seigneur. Ne mettons pas le Seigneur à l'épreuve, comme les hébreux qui disaient : « Le Seigneur est-il au milieu de nous, oui ou non ? » (Ex 17, 7). Croyons avec une foi inébranlable que Jésus est dans la barque et qu'il nous exauce en peu de temps, comme dans l'évangile de la tempête apaisée (cf. Mc 5, 35-41). Et demandons-lui : « Seigneur, augmente en nous la foi » (Lc 17, 5). Comment mieux conclure que par ces paroles du prophète Isaïe : « Le Seigneur, le Dieu d'Israël, vous l'avait dit : « Vous serez sauvés, si vous revenez et si vous restez calmes, votre courage sera de rester tranquilles et d'avoir confiance ». Le Seigneur attend pour vous faire grâce, il se dressera pour vous montrer sa tendresse, car le Seigneur est le Dieu juste : heureux ceux qui attendent tout de lui » (Is 30, 15.18).

Prier la Vierge Marie

La Vierge Marie elle-même, en visitant notre terre de manière répétée, ne nous a-t-elle pas promis son intercession toute-puissante, dans les heures difficiles de notre histoire, si nous la prions avec ferveur et si nous faisons pénitence ? Je vous invite à vous unir à la grande Neuvaine à l'Immaculée Conception du 17 au 25 mars, avec le Sanctuaire de Lourdes (chaque jour sur KTO à 15 h 30, par Internet ou par les réseaux sociaux). Le 25 mars, à l'issue de la Messe, je renouvellerai en votre nom à tous la Consécration du diocèse aux Cœurs unis de Jésus et de Marie. Croyons en la puissance de la prière et de la pénitence contre les fléaux qui affligent l'humanité.

Chers frères et sœurs, en fixant nos yeux sur Jésus-Christ, entrons dans le combat de Dieu. Si,

solidaires de nos frères, nous devons traverser le désert, nous savons que nous marchons vers Pâques, vers la victoire du Ressuscité. Aussi nous sommes dans l'espérance.

Que le Seigneur vous bénisse et vous garde et que la Vierge Marie vous assiste de sa tendresse toute maternelle.

Avec mes sentiments dévoués et fraternels dans le Christ et son Eglise et ma prière fervente en ce temps d'épreuve.

+ Marc Aillet, évêque de Bayonne, Lescar et Oloron, le 16 mars 2020

ANNEXES

Prière du *Sub tuum*

Sous votre protection nous venons nous réfugier, Sainte Mère de Dieu ; ne rejetez pas les prières que nous vous adressons dans nos besoins ; mais délivrez-nous de tous les dangers, Vierge glorieuse et bénie.

Acte de Communion spirituelle de Saint Padre Pio

Mon Dieu, je crois que vous êtes (ici) présent dans le Saint-Sacrement. Je vous aime par-dessus toutes choses et je désire ardemment vous recevoir. Mais puisque, en ce moment, je ne peux le faire sacramentellement, venez au moins spirituellement dans mon cœur. Comme si vous y étiez déjà présent, je vous adore et je m'unis entièrement à vous ; ne permettez pas que je me sépare jamais de vous.

Acte de Communion spirituelle proposée par Mgr Raymond Centène, évêque de Vannes

« Seigneur Jésus, je crois fermement que Tu es présent dans le Saint Sacrement de l'Eucharistie. Je T'aime plus que tout et je Te désire de toute mon âme. « *Après toi languit ma chair comme une terre assoiffée* » (psaume 62)

Je voudrais Te recevoir aujourd'hui avec tout l'amour de la Vierge Marie, avec la joie et la ferveur des saints.

Puisque je suis empêché de Te recevoir sacramentellement, viens au moins spirituellement visiter mon âme.

En ce temps de carême, que ce jeûne eucharistique auquel je suis contraint me fasse communier à Tes souffrances et surtout, au sentiment d'abandon que Tu as éprouvé sur la Croix lorsque Tu t'es écrié : « *Mon Dieu, mon Dieu pourquoi m'as-tu abandonné* ».

Que ce jeûne sacramentel me fasse communier aux sentiments de Ta Très Sainte Mère et de Saint Joseph quand ils T'ont perdu au temple de Jérusalem, aux sentiments de Ta Sainte mère quand elle Te reçut, sans vie, au pied de la Croix.

Que ce jeûne eucharistique me fasse communier aux souffrances de Ton Corps mystique, l'Église, partout dans le monde où les persécutions, ou l'absence de prêtres, font obstacle à toute vie sacramentelle.

Que ce jeûne sacramentel me fasse comprendre que l'Eucharistie est un don surabondant de Ton amour et pas un dû en vue de mon confort spirituel.

Que ce jeûne eucharistique soit une réparation pour toutes les fois où je T'ai reçu dans un cœur mal préparé, avec tiédeur, avec indifférence, sans amour et sans action de grâce.

Que ce jeûne sacramentel creuse toujours davantage ma faim de Te recevoir réellement et substantiellement avec Ton corps, Ton sang, Ton âme et Ta divinité lorsque les circonstances me le permettront.

Et d'ici là, Seigneur Jésus, viens nous visiter spirituellement par Ta grâce pour nous fortifier dans nos épreuves.

Maranatha, viens Seigneur Jésus. »

Acte de Communion spirituelle disponible en langue basque : [en cliquant ici](#).